REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

Département de <u>SEINE ET MARNE</u> **DEL2014**

0 1 5 3

Arrondissement de

TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE

des délibérations du Conseil Municipal

Canton de **NOISIEL**

SEANCE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt sept juin, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 19 juin 2014, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VACHEZ, Maire de Noisiel

PRESENTS: M. VACHEZ, M. DIOGO, M. SANCHEZ, MME DODOTE, M. MEYER, MME TROQUIER, M.VISKOVIC, MME NAKACH (arrivée à 20h55 lors de l'examen du point n°1), MME NEDJARI, M. BEAULIEU, MME BEAUMEL, M. RATOUCHNIAK, MME CAMARA NDOMBELE, MME JULIAN, M. FONTAINE, MME MONIER, M. NYA NJIKÉ, MME ROTOMBE, M. CALAMITA, MME COLLETTE, M. BARDET, M. ROSENMANN, M. DRAMÉ, MME THIRON, M. KRZEWSKI

ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES

Madame NATALE
Monsieur TIENG
Madame DAGUILLANES
Monsieur MAYOULOU NIAMBA
Madame VICTOR
Madame PELLICIOLI
Monsieur TEBALDINI
Monsieur KAPLAN

qui a donné pouvoir à Madame ROTOMBE qui a donné pouvoir à Monsieur FONTAINE qui a donné pouvoir à Madame MONIER qui a donné pouvoir à Monsieur VISKOVIC qui a donné pouvoir à Madame TROQUIER qui a donné pouvoir à Madame THIRON qui a donné pouvoir à Monsieur KRZEWSKI qui a donné pouvoir à Monsieur DRAMÉ

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Patricia JULIAN

Arrivée de Madame NAKACH à 20h55 pendant l'examen du point n°1 de l'ordre du jour Sortie de Monsieur FONTAINE lors de l'examen du point n°9 de l'ordre du jour Sortie de Madame BEAUMEL lors du vote des points n°14 et n°15 de l'ordre du jour Sortie de Madame NEDJARI lors du vote des points n°24 et n°25 de l'ordre du jour

Point n° 31 : Demande de subvention auprès de la DRAC Ile-de-France au titre des Actions Ville d'Art et d'Histoire 2014

REÇU EN PREFECTURE le 02/07/2014 portant sur une demande de subvention auprès de la DRAC Ile-de-France au titre des Actions Ville d'Art et d'Histoire 2014

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Convention Ville d'art et d'histoire, article 8, et son annexe financière

CONSIDÉRANT que les actions énoncées ci après vont être réalisées en 2014 pour mettre en œuvre la convention Ville d'art et d'histoire pour un montant de 29 620 €,

CONSIDÉRANT l'avis du Bureau Municipal du 16 juin 2014,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À l'UNANIMITE

SOLLICITE une subvention au titre des actions Ville d'art et d'histoire 2014 auprès du ministère de la Culture, DRAC Ile-de-France, pour un montant de 12 000 euros ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention ;

DIT que cette opération est inscrite au budget 2014.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Daniel VACHEZ

Transmis au représentant de l'Etat le Publié le 0 7 JUL, 2014

0 2 JUIL. 2014